

document pour l'information des élus

La rentrée 2013 dans le monde universitaire parisien

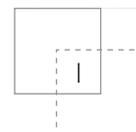
L'action de la chancellerie des universités de Paris dès la rentrée 2013 sera guidée, d'une part, par la réussite et l'insertion d'un plus grand nombre d'étudiants et, d'autre part, par la simplification des dispositifs, la coopération entre les sites, au service du travail en réseau, de l'ouverture et du rayonnement. Ces deux grandes missions font écho aux priorités de la loi d'orientation pour l'enseignement supérieur et de la recherche nouvellement adoptée par les deux assemblées.

La loi prévoit aussi la création d'une trentaine de grands ensembles baptisés communauté d'universités et d'établissements (les PRES actuels), réunis au choix par fusion, regroupement ou rattachement. Cette lettre aux élus donne des informations sur chacun des PRES parisiens et leur évolution.

Le numérique est mis à l'honneur dans la nouvelle loi d'orientation. Ce sera le cas dès la rentrée prochaine avec un vice-président chargé du numérique au conseil d'administration de chaque université. Un nouveau site internet Sorbonne-chancellerie des universités de Paris verra le jour à la fin de l'année 2013 et permettra une diffusion de l'information des 8 universités et 4 PRES parisiens.

À Paris, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Madame Geneviève Fioraso, a confié la dotation du plan Campus à la chancellerie des universités de Paris. Treize opérations ont été jugées prioritaires et sont présentées dans cette lettre.

Enfin, en lien avec les deux ministères de rattachement (le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) le recteur de l'académie de Paris et le vice-chancelier des universités de Paris œuvrent avec l'ensemble des partenaires universitaires à la mise en place de la nouvelle école supérieure du professorat et de l'éducation de Paris qui ouvrira ses portes le 1^{er} septembre 2013.





la chancellerie des universités de Paris

► Le rôle de la chancellerie dans l'enseignement supérieur

Paris est une ville universitaire qui profite d'un pouvoir d'attraction international. Avec ses 300 000 étudiants, Paris est située au cœur de la région Île-de-France qui rassemble 17 universités et les acteurs majeurs de la recherche scientifique sur le territoire. Cinquième pôle mondial en termes de recherche et de développement, cette « région capitale » concentre près de 37 % de la recherche publique nationale. Dans ce dispositif, la Sorbonne occupe une place centrale. Siège du Rectorat de l'académie et de la chancellerie des universités de Paris, elle abrite aujourd'hui plusieurs établissements d'enseignement supérieur ainsi que des laboratoires de recherche.

Le recteur-chancelier représente le ministre de l'Éducation nationale et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Il est le garant de la bonne application de la politique de l'État pour l'éducation nationale et l'enseignement supérieur dans l'académie de Paris. Anciennes, les fonctions de recteur et de chancelier ont beaucoup évolué au cours de l'histoire. Depuis 1971, elles sont rassemblées dans la personne du recteur-chancelier, à la fois recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités parisiennes et président du comité des recteurs d'Île-de-France. À ce titre, il préside ou siège dans de nombreux conseils d'administration. Il dirige la chancellerie, établissement public doté d'une personnalité morale et de l'autonomie financière sous la tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

► Les missions de la chancellerie

Elle assure la coordination des établissements d'enseignement supérieur.

Elle assure la gestion du patrimoine commun et indivis des universités issues de l'ancienne Université de Paris.

Elle gère le bâtiment « Sorbonne », maison commune de toutes les universités d'Île-de-France, symbole national et international de l'université française.

Elle est garante de la marque Sorbonne et veille à sa protection et à son développement.

La chancellerie a pour vocation de contribuer au rayonnement de la recherche des universités. À ce titre, elle distribue chaque année des prix provenant de dons et de legs consentis à l'ancienne Université de Paris, afin de soutenir le fonctionnement de laboratoires universitaires et les travaux de jeunes chercheurs dans toutes les disciplines.

▶ la vie étudiante

▶ Dossier social étudiant

Depuis l'année 2012 une plateforme de gestion du dossier social étudiant (DSE) a été mise en place entre les CROUS franciliens. Cette plateforme est rattachée au CROUS de Paris et implantée dans les locaux du bâtiment Sarrailh. Opérationnelle depuis janvier 2012, elle a pour objectif d'instruire l'ensemble des demandes des académies d'Ile-de-France. En relation avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le réseau CNOUS/CROUS s'est engagé dans la dématérialisation du DSE. À la rentrée 2013, les pièces justificatives seront progressivement remplacées par des échanges automatisés.

Les étudiants boursiers représentent 16 % de la population étudiante parisienne.

▶ Restauration et Logement étudiants

Le fait marquant de l'année universitaire 2012-2013 est l'augmentation significative du parc de logements du CROUS de Paris, soit une croissance de 27 % par rapport à la rentrée 2011. Ainsi 8 nouvelles résidences (Nicole Reine Lepaute, Delphine Seyrig, André Chedid, Myrha 2, Bercy, Julie Daubié, Lourcine et Hostater) sont venues compléter l'offre de logement social, soit 852 places supplémentaires. Six autres nouvelles résidences, représentant 636 logements, verront le jour également d'ici la fin de l'année 2013.

Plusieurs réhabilitations de résidences universitaires ont par ailleurs été réalisées : la résidence Daviel et le centre Hostater. Ce centre a porté en particulier sur la réalisation de 11 logements dédiés à l'accueil des étudiants en situation de handicap. Les travaux des logements dans la résidence universitaire Cîteaux aboutiront, pour la première tranche, en septembre 2013 à la livraison de 185 logements.

L'internat Lourcine accueille depuis la rentrée 2012, 138 étudiants boursiers issus des classes préparatoires aux grandes écoles. Le lycée d'État Jean Zay a été chargé de la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement éducatif et pédagogique de l'internat.

Les travaux continuent en 2013 sur le site de la caserne Lourcine pour la réalisation de 152 nouveaux logements étudiants qui verront le jour en 2014 et 2015 au cœur de Paris.

La restauration universitaire est en augmentation significative. Ce résultat est obtenu par les rénovations et ouvertures notamment des sites Assas, Mabillon et de l'Institut national des langues et civilisations orientales.

les PRES parisiens

► PRES Sorbonne Paris Cité

Président : Jean-François Girard

www.sorbonne-paris-cite.fr

Composé de huit établissements fondateurs, le PRES Sorbonne Paris Cité a été créé par décret du 7 décembre 2011 modifiant le décret du 10 février 2010. Il a le statut d'EPCS.

Sorbonne Paris Cité associe quatre universités : Sorbonne Nouvelle (Paris 3), Paris Descartes (Paris 5), Paris Diderot (Paris 7) et Université Paris Nord (Paris 13) et quatre grands établissements : Sciences Po, l'École des hautes études en santé publique, l'Institut national des langues et civilisations orientales et l'Institut de physique du globe de Paris. Ces établissements ont décidé d'unir leurs forces pour créer ensemble d'ici 2016 une nouvelle université unifiée.

En chiffres :

- > 122 000 étudiants
- > 40 300 étudiants en master
- > 6 400 doctorants
- > 8 750 enseignants-chercheurs et chercheurs
- > 800 millions d'euros de dotation en capital pour financer l'IDEX Université Sorbonne Paris Cité (USPC)
- > 10 Labex dont 9 portés par l'IDEX
- > 2 Idefi
- > 4 Equipex dont 2 portés par l'IDEX
- > 3 Cohortes
- > 2 Infrastructures
- > 1 IHU et 1 IHU prometteur
- > 1 PHU en cancérologie, alliance parisienne des instituts de recherche en cancérologie (PACRI)
- > PRES actionnaire de la SATT Ile de France Innov

Les investissements d'avenir ont consacré les 3 grandes forces d'USPC : sciences du vivant, sciences et technologies, et sciences de l'homme et de la société, droit, économie et gestion.

► PRES Sorbonne Universités

Président : Jean Chambaz

www.sorbonne-universites.fr

Composé de six membres fondateurs et quatorze membres associés, le PRES Sorbonne Universités a été créé par décret du 22 juin 2010 modifié par le décret n°2012-600 du 27 avril 2012. Il a le statut de FCS.

Sorbonne Universités est constitué par les universités Panthéon - Assas (Paris 2), Paris - Sorbonne (Paris 4), Pierre et Marie Curie (Paris 6) ; le Muséum national d'Histoire naturelle, l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD) et l'Université technologique de Compiègne, ainsi que de diverses écoles et grands établissements, membres associés : l'École nationale de la magistrature, le Centre de formation professionnelle notariale de Paris, l'École de formation des barreaux, les Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan, l'École des officiers de la gendarmerie, l'Institut national d'histoire de l'art, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure de police, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, le Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt, le Centre national des monuments nationaux, les Archives nationales, le Centre international d'études pédagogiques et l'École navale.

En chiffres :

- > 63 000 étudiants
- > 23 000 étudiants
- > 12 000 doctorants
- > 5 000 enseignants-chercheurs
- > 900 millions d'euros de dotation en capital pour financer l'IDEX SUPER
- > 14 Labex dans l'IDEX : 12 portés directement par le PRES, 1 porté par le Muséum national d'histoire naturelle et 1 porté par l'UTC, plus le Labex porté par la FCS Voir et Entendre.
- > 1 Idefi porté par l'Université Paris 2 Assas
- > 2 Equipex : FIT (Futur internet of things) et IAOS (Système d'observation de la glace, de l'atmosphère et de l'océan en Arctique) portés par l'UMPC (Université Pierre et Marie Curie)
- > 1 Cohorte RADICO (Cohorte nationale des maladies rares) portée par l'INSERM et coordonnée par une équipe de l'UMPC
- > 2 Infrastructures EMBRC-France (Centre national des ressources biologiques marines) portée par l'UMPC et E-RECOLNAT (valorisation de 350 ans de collections d'histoire naturelle, plate-forme numérique) portée par le Muséum national d'histoire naturelle
- > 2 IHU A-CIM (Institut de neurosciences translationnelles de Paris) porté par le PRES et ICAN (Institut de cardiométabolisme et nutrition) porté par l'UMPC, l'Inserm et l'AP-HP
- > 1 démonstrateur MetaGenoPolis porté par l'INRA
- > 1 bioinformatique : NiConnect porté par l'INRIA
- > 3 projets de nanobiotechnologies : MAPPING (vers une cartographie haute résolution des interactions protéiques à l'échelle du génome) porté par Sorbonne Université, NuCa (Agents de contraste ultrasonore et nanométriques pour l'imagerie et le traitement médical) et NICOMET (Cartographie de la connectivité cérébrale) porté par l'INRIA
- > Participation à l'IEED Greenstars via UMPC et à l'IEED Pivert via l'UTC
- > Fond d'investissement Quatrivium
- > Membres de Sorbonne Universités actionnaires de la SATT LUTECH : UMPC, INSEAD, Université Panthéon Assas, UTC, MNHN

► PRES Paris Sciences et Lettres

Présidente: Monique Canto-Sperber

www.parissciencesetlettres.org

Composé de neuf membres fondateurs et onze membres associés, le PRES Paris Sciences et Lettres Quartier latin a été créé par décret du 8 juillet 2010. Il a le statut de FCS.

Parallèlement l'EPCS PSL-Formation a été créé par décret n°2012-952 du 1^{er} août 2012. Ce statut juridique permettant ainsi au PRES de délivrer des diplômes.

La FCS et l'EPCS sont constitués de neuf membres fondateurs : Collège de France, École nationale supérieure de Chimie ParisTech, École normale supérieure, École supérieure de physique et de chimie industrielles, Institut Curie, Observatoire de Paris, Université Paris Dauphine, Centre national de la recherche scientifique, Institut national de la santé et de la recherche médicale et de onze membres associés : École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique, Conservatoire national supérieur de musique et de danse, Institut Louis Bachelier, Fondation Pierre Gilles de Gennes, Institut national de recherche en informatique et en automatique, Fémis (École nationale supérieure des métiers de l'image et du son), Institut de biologie physico chimique (Fondation Edmond de Rothschild), École des Mines ParisTech et Lycée Henri IV.

En chiffres :

- > 14 000 étudiants
- > 4 000 étudiants en master
- > 1 800 doctorants
- > 2 500 enseignants-chercheurs
- > 750 millions d'euros de dotation en capital pour financer l'IDEX PSL*
- > 16 Labex dont 10 portés par l'IDEX
- > 6 Equipex
- > 1 projet bioinformatique : DYALOG

► PRES Hésam

Président : Jean-Claude Colliard

www.hesam.eu

Composé de dix membres fondateurs et cinq membres associés, le PRES Hésam « Hautes Études-Sorbonne-Arts et Métiers » a été créé par décret du 30 décembre 2010.

Le PRES a le statut d'EPCS.

Hésam est constitué de dix membres fondateurs : l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), sept grands établissements: École nationale supérieure des Arts et Métiers, le Conservatoire national des Arts et Métiers, École française d'Extrême-Orient, École des hautes études en sciences sociales, École pratique des hautes études, École nationale des Chartes, École nationale supérieure de création industrielle- Les Ateliers, ainsi que la Fondation Maison des sciences de l'Homme, et un établissement privé : ESCP-Europe.

Cinq membres sont associés au PRES Hésam: École nationale d'administration, Institut national d'histoire de l'art, Institut national du patrimoine, Institut national d'études démographiques, École du Louvre.

Un membre est affilié au PRES Hésam : l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette.

En chiffres :

- > 55 000 étudiants
- > 6 740 étudiants en master
- > 6 100 doctorants
- > 4 400 enseignants-chercheurs
- > Attribution de 6 millions d'euros de dotation pour accompagner le projet Paris Nouveaux Mondes et ses laboratoires d'excellence vers la qualification d>IDEX
- > 7 Labex : CAP (Création, Arts et Patrimoine), CORAIL (les récifs coralliens face aux changements globaux de la planète), DYNAMITE (Dynamiques territoriales et spatiales), HASTEC (Histoire et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances), IpopS (Individus, Populations, Sociétés), REFi (Régulation financière), TEPSIS (Transformation de l'État, politisation des sociétés, institution du social)
- > 1 Equipex
- > Lien avec la SATT Lutech

Le PRES HESAM participe à 3 Labex en dehors de son périmètre

le plan Campus

À Paris, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Madame Geneviève Fioraso, a confié la dotation du plan Campus à la chancellerie des universités de Paris, afin de permettre une utilisation optimale des flux de revenus. La chancellerie des universités de Paris assurera une gestion mutualisée pour le compte des six bénéficiaires désignés: les quatre PRES parisiens, le CROUS de Paris et la CIUP. Un comité de programmation placé sous la présidence du recteur de l'académie, chancelier des universités de Paris, associera les six bénéficiaires, ainsi que les ministères concernés, à la programmation de l'utilisation des revenus et au suivi de la réalisation des projets.

Pour le PRES Paris Cité

- > Université Paris Descartes - Restructuration de la faculté de pharmacie
- > Université Paris Descartes - Restructuration de la faculté de médecine de Necker après désamiantage

Pour le PRES Sorbonne Université

- > Université Panthéon-Assas - Restructuration du bâtiment Guy de la Brosse
- > Université Pierre et Marie Curie - Réalisation du projet Paris Parc sur le campus de Jussieu (incubateur d'entreprises)
- > Université Paris -Sorbonne - Création d'un lieu de vie étudiante sur l'îlot Champollion

Pour le PRES Paris Sciences et Lettres

- > Collège de France - Institut des Civilisations (réhabilitation des bibliothèques des instituts orientalistes)

Pour le PRES Hésam

- > Université Panthéon-Sorbonne - Lourcine - Restructuration pour l'accueil de l'École de droit de la Sorbonne
- > EHESS, FMSH, EPHE - Restructuration du bâtiment 54, boulevard Raspail, après désamiantage

Pour le CROUS

- > Réhabilitation du centre Sarrailh (1^{re} tranche)
- > Création des logements étudiants sur le site de la caserne Lourcine
- > Schéma directeur de la restauration universitaire parisienne (opérations prioritaires)

Pour la CIUP

- > Aménagement et viabilisation de terrains pour la construction de nouveaux logements étudiants

Le plan Campus vise à rénover et à redynamiser les campus existants grâce à un investissement massif et ciblé, pour créer de véritables lieux de vie, fédérer les composantes des grands campus de demain et accroître leur visibilité internationale. Il s'agit également de répondre aux situations immobilières les plus urgentes dans le cadre d'une réflexion globale permettant l'optimisation du patrimoine existant. La politique immobilière est pensée comme un facteur d'attractivité des universités envers les étudiants, les enseignants, et les chercheurs français et étrangers.



I'École supérieure du professorat et de l'éducation de Paris

L'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) ouvrira ses portes le 1^{er} septembre 2013 sur les sites de Molitor (16^e), des Batignolles (17^e) et de la rue Boursault (17^e). Elle accueillera les étudiants de sept universités et trois PRES parisiens (Hesam, Sorbonne Paris Cité et Sorbonne Universités). Elle sera adossée administrativement à l'université Paris-Sorbonne (Paris 4). L'académie de Paris a travaillé avec les universités à la mise en commun d'une offre de formation parisienne pour la préparation aux concours des étudiants. Chaque université propose des masters MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) homogènes tout en gardant sa spécificité de formation.

L'ESPE rassemblera en un même pôle et autour d'une culture commune les activités de formation initiale et continue, ainsi que de recherche en matière d'éducation :

- > Formation des étudiants de licence bénéficiant d'un emploi d'avenir professeur ;
- > Formation des étudiants des deux années de master « Métiers de l'enseignement, de l'Éducation et de la Formation » :
 - Lauréats des concours d'enseignement,
 - Étudiants se destinant aux autres métiers de l'éducation et de la formation (éducateurs, formateurs pour adultes etc.) ;
- > Formation continue des personnels enseignants, formateurs, chefs d'établissement et corps d'inspection de l'académie de Paris ;
- > Développement d'une culture de l'innovation pédagogique appuyée sur la diffusion d'expérimentations et de pratiques novatrices ;
- > Pratique et mise en valeur de la recherche dans le domaine de l'éducation en lien avec les laboratoires universitaires.

L'ESPE a pour vocation d'être un lieu d'ouverture de l'école sur le territoire académique.

Elle deviendra un partenaire actif des institutions culturelles et scientifiques parisiennes.



glossaire

- ANR** Agence nationale de la recherche
Opérateur chargé de mettre en œuvre les actions suivantes : campus d'excellence, plan Campus, opération du plateau de Saclay, valorisation, laboratoires d'excellence, instituts hospitalo-universitaires, équipements d'excellence, santé et biotechnologies. Chaque action sera mise en œuvre dans le cadre d'une convention signée entre l'État et l'ANR, sous le contrôle du commissaire général à l'investissement
- CGI** Commissariat général à l'investissement
Placé sous l'autorité du Premier ministre, le commissariat général à l'investissement est chargé de la mise en œuvre du programme investissements d'avenir
- CIUP** Cité internationale universitaire de Paris
- Cohorte** Les cohortes constituent l'un des instruments de référence de la recherche en santé publique. Elles permettent d'étudier les déterminants biologiques, sociaux, comportementaux, économiques et environnementaux de la santé, mais également, de comprendre l'évolution des maladies et d'étudier l'interaction entre facteurs génétiques et environnementaux. À terme, ces études à grande échelle permettront d'optimiser les politiques de santé publique et les pratiques médicales, et de positionner la France au meilleur niveau international.
- CNOUS** Centre national des œuvres universitaires et scolaires
- CROUS** Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
- EPCS** Établissement public de coopération scientifique
- EPCSCP** Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
- Equipex** Équipements d'excellence. Équipements de recherche de taille intermédiaire (entre 1 et 20 millions d'euros) au service d'un projet scientifique et essentiel à la vie des laboratoires
- FCS** Fondation de coopération scientifique
- IA** Investissements d'avenir
22 milliards d'euros sont destinés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Les projets couvrent : les initiatives d'excellence, les initiatives d'excellence en formations innovantes, les laboratoires d'excellence, les équipements d'excellence, les Instituts hospitalo-universitaires, les projets prometteurs hospitalo-universitaires, le pôle de recherche hospitalo-universitaire en cancérologie, les biotechnologies et bioressources, la bioinformatique, les cohortes, les démonstrateurs préindustriels en biotechnologie, les infrastructures nationales en biologie-santé, les nanobiotechnologies, les actions espace, les instituts d'excellence sur les énergies décarbonées, les instituts de recherche technologique, les sociétés d'accélération du transfert de technologie
- IHU** Institut hospitalo-universitaire
Pôle d'excellence au sein de l'hôpital et de l'université qui regroupe des services de soins reconnus, des équipes de recherche biomédicale de réputation mondiale, un enseignement universitaire de qualité et une valorisation des découvertes
- IRT** Institut de recherche technologique
Regroupement de laboratoires publics et privés consacré à un domaine technologique d'avenir
- Idef** Initiatives d'excellence en formation innovante
Projets qui visent à soutenir des projets emblématiques et innovants en matière d'enseignement supérieur
- IDEX** Initiative d'excellence
Réunit, selon une logique de territoire, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche déjà reconnus pour leur excellence scientifique et pédagogique
- IEED** Instituts d'excellence en matière d'énergies décarbonées
- Labex** Laboratoires d'excellence
Laboratoire de très haut niveau scientifique, reconnu au niveau international, capable d'attirer les meilleurs chercheurs et fortement investi dans les projets innovants
- PHU** Pôle hospitalo-universitaire
- PRES** Pôle de recherche et d'enseignement supérieur
- RTRA** Réseau thématique de recherche avancée
- SATT** Sociétés d'accélération du transfert de technologie
Ces filiales majoritairement détenues par un ou plusieurs établissements renforceront la diffusion des résultats de la recherche vers le monde industriel

François Weil

Recteur de l'académie, chancelier des universités de Paris

Marie-Laure Cocquelet

Vice-chancelier des universités de Paris

Bernadette Petit

Secrétaire générale de l'enseignement supérieur

Cabinet du recteur

Gaspard Azéma

Directeur de cabinet

Laurent Pejoux

Directeur-adjoint du cabinet, mission vie étudiante

Contact relations presse

Élyse Pérusseau

Déléguée communication Responsable des relations presse

01 40 46 20 25

06 10 10 56 38

elyse.perusseau@ac-paris.fr

Vous pouvez suivre les actualités de l'académie de Paris sur

► les réseaux sociaux :  @academie_paris

 paris.academie

 +academieparis

 AcademieParis

 academie_paris

 academieparis

► les sites de l'académie de Paris : www.ac-paris.fr et www.sorbonne.fr

